Quand il faut partir, une porte s’ouvre

« Un abri qui sauve des vies » est la première association nationale d'hébergement citoyen dédiée à la **protection des victimes de violences conjugales et intrafamiliales**. L'association organise et encadre des **hébergements temporaires chez des citoyens engagés**.



La cohabitation solidaire lorsque l’on fait face à de la violence dans le couple ou dans sa famille existe.

L'association "Un abri qui sauve des vies" gère :

- Hébergement solidaire gratuit
- Cohabitation chez l’habitant(e)
- Prise en charge rapide et sécurisée
- Solution temporaire, en attendant une solution plus pérenne (15 jours en moyenne)
- Vous êtes accompagné(e)s dans vos démarches
- Vous pouvez être accueilli(e) avec vos enfants et vos animaux
- Vous pouvez bénéficier d’un hébergement dans la localisation de votre choix ou au plus proche de vos attaches (travail, école, réseau...)

Infos pratiques

Un abri qui sauve des vies : première association nationale d’hébergement citoyen dédiée à la protection des victimes de violences conjugales et intrafamiliales

Documents
Infographie de l'association "Un abri qui sauve des vies"
Plaquette de présentation de l'association "Un abri qui sauve des vies"
Liens utiles
toutes les informations pour devenir abritant.e
Toutes les info sur l'association "Un abri qui sauve des vies"
Contact

LIGNE D'URGENCE
09 77 42 59 20
7j/7 - 8h à 20h